#### 8338/25 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

**SÉNAT** 

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 03 juin 2025 Enregistré à la Présidence du Sénat le 03 juin 2025

### TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

# PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2024/254 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala

E 19690

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.